



SONDAGE SUR LE VOLUME D'ACTIVITÉ ANTICIPÉE ET LA RARETÉ DE LA MAIN- D'ŒUVRE

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Direction des stratégies et
portefeuille de projets

4 juillet 2019



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

UNE PRÉSENCE
CONSTRUCTIVE

TABLE DES MATIÈRES

Objectifs du sondage	3
Méthodologie	4
Faits saillants	7
Résultats détaillés	12

*Direction stratégies et portefeuille de projets
Juin 2019*

OBJECTIFS DU SONDAGE

- / Connaître les anticipations pour les 12 prochains mois des employeurs quant à l'activité dans l'industrie de la construction.
- / Obtenir plus d'information sur les difficultés de recrutement et les conséquences de celles-ci.
- / Connaître les pistes de solutions utilisées par les employeurs faisant face aux difficultés de recrutement.



MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE

/ Sondage

- Ce sondage en ligne a été réalisé auprès de 1 127 employeurs de l'industrie de la construction. La collecte de données s'est effectuée du 30 mai au 13 juin 2019.

/ Population cible

- Les employeurs
 - en affaires;
 - ayant rapporté au moins 1 heure à la CCQ en 2018;
 - ayant leur place d'affaires au Québec;
 - ayant au moins un salarié actif en 2018;
 - ayant un secteur prioritaire identifié.

/ Sélection des répondants

- Une invitation a été envoyée par la CCQ à un échantillon aléatoire de 10 000 employeurs abonnés aux services en ligne faisant partie la population cible.
 - En mai 2019, 93% de la population cible était abonnée aux services en ligne.
- Sur les 10 000 employeurs invités, 1 127 ont complété le sondage.

MÉTHODOLOGIE

/ Pondération

- Une pondération a été appliquée à l'échantillon pour assurer une représentativité de l'ensemble des employeurs. Les résultats sont pondérés en fonction du nombre de travailleurs et du secteur prioritaire de l'entreprise.

/ Marge d'erreur

- Un échantillon de 1 127 employeurs, sur une population totale de 24 624 a une marge d'erreur de +/-2,9 %, 19 fois sur 20.
- La marge d'erreur est valide pour les résultats concernant l'ensemble des répondants.

/ Note pour la lecture du rapport

- La mention « NSP » signifie « Ne sais pas ».
- Les données présentées ont été arrondies.



FAITS SAILLANTS

RAPPEL DES STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION EN 2018

Nombre d'employeurs et heures travaillées
selon le nombre moyen de salariés, 2018

Nombre de salariés	Nombre d'employeurs	Heures travaillées en milliers
1 à 5	21 108	32 307
6 à 10	2 444	23 365
11 à 25	1 532	34 663
26 à 50	442	23 447
51 à 100	203	22 452
101 à 200	55	12 032
201 à 500	20	9 661
501 et plus	4	5 083
Total	25 808	163 010

Nombre d'employeurs selon la région de la
place d'affaires, 2018

Région	Nombre d'employeurs
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	940
Saguenay–Lac-Saint-Jean	907
Québec	4 287
Mauricie–Bois-Francs	1 694
Estrie	1 133
Grand Montréal	15 032
Outaouais	1 018
Abitibi-Témiscamingue	437
Côte-Nord	232
Extérieur	128
Ensemble du Québec	25 808

FAITS SAILLANTS

/ Anticipation du volume de travail

- Près de la moitié des employeurs croient que le volume de travail de leur entreprise augmentera au cours des 12 prochains mois. À l'inverse, seulement 5 % croient qu'il diminuera.

/ Anticipation des besoins de main-d'œuvre

- Par rapport aux 12 derniers mois, près de 40 % des employeurs prévoient embaucher plus de main-d'œuvre au cours de la prochaine année.
- Seulement 6% des employeurs prévoient diminuer leurs effectifs au cours des 12 prochains mois.

/ Postes à pourvoir

- Alors que 67 % des employeurs n'ont pas été en mesure de pourvoir tous leurs postes apprentis dans les 12 derniers mois, ce sont 72 % des employeurs qui n'ont pas réussi à pourvoir tous leurs postes occupation. Pour les postes compagnon, la part d'employeurs qui ne sont pas parvenus à pourvoir tous leurs postes s'élève à 77 %.

FAITS SAILLANTS

/ Difficulté à embaucher

- Plus de 60 % des employeurs considèrent que la difficulté à embaucher de la main-d'œuvre est un des plus grands obstacles au bon fonctionnement de leur entreprise (72 % chez les employeurs de 11 travailleurs et plus).
- Ce sont 90 % des employeurs qui considèrent que les difficultés à embaucher sont de la même intensité ou plus intenses qu'il y a 12 mois.
- Trois employeurs sur quatre affirment qu'il y a des métiers qui sont difficiles à embaucher, c'est-à-dire qu'ils ont connu des difficultés à embaucher de la main-d'œuvre.
- Les difficultés à embaucher se font sentir pour tous les niveaux de compétence.

/ Conséquences des difficultés de recrutement

- Les conséquences des difficultés de recrutement les plus courantes sont le refus de contrat (61 %), l'augmentation de la charge de travail du propriétaire de l'entreprise (60 %) et le retard dans les contrats (58 %).
- Le quart des employeurs affirment que leurs employés doivent travailler plus d'heures en raison des difficultés de recrutement.

FAITS SAILLANTS

/ Stratégies pour faire face aux difficultés de recrutement

- Pour faire face aux difficultés de recrutement, notons que plus de la moitié des employeurs (55 %) ont reporté ou étalé des contrats et que près du quart ont offert plus de flexibilité dans l'horaire de travail.
- Parmi les autres stratégies utilisées, 44 % des employeurs disent avoir embauché et formé des travailleurs moins expérimentés alors que seulement 7 % affirment avoir embauché de la main-d'œuvre sous-représentée (femmes, autochtones, immigrants, etc...).

/ Moyens de recrutement

- Le réseau personnel est le moyen de recrutement le plus populaire chez les employeurs de l'industrie de la construction (63 %).
- Deux employeurs sur cinq ont utilisé les réseaux sociaux afin de recruter de nouveaux travailleurs.

/ Segmentation des résultats

- Globalement, les résultats sont similaires à travers les régions, les secteurs d'activité et les tailles d'entreprises.

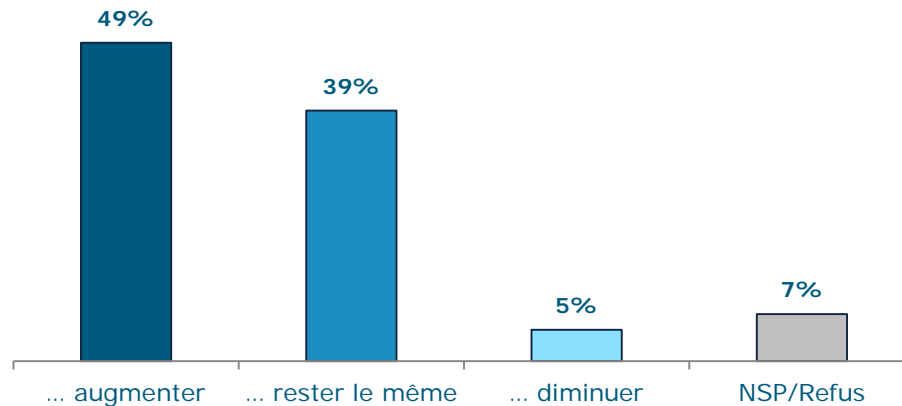


RÉSULTATS DÉTAILLÉS

ANTICIPATION DU VOLUME D'ACTIVITÉ

- / Près de la moitié des employeurs croient que le volume de travail de leur entreprise augmentera au cours des 12 prochains mois. À l'inverse, seulement 5 % croient qu'il diminuera.

Au cours des 12 prochains mois, le volume de travail de votre entreprise devrait...

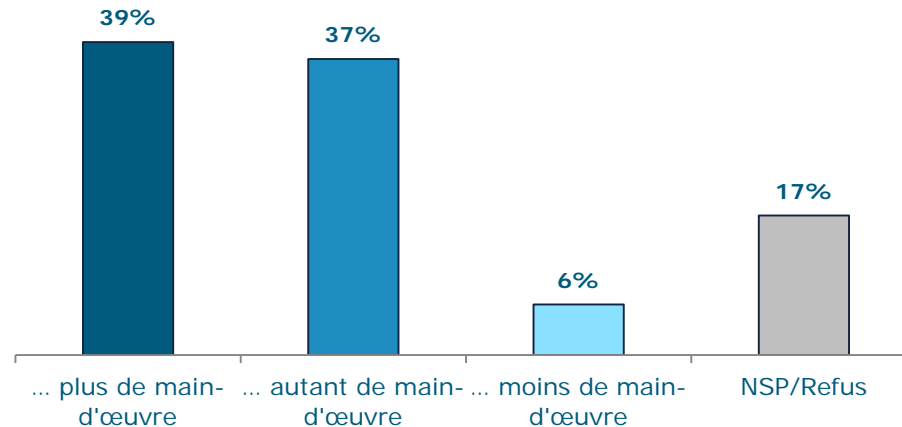


Base: Tous les répondants (n=1 127)

ANTICIPATION DES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

- / Par rapport aux 12 derniers mois, près de 40 % des employeurs prévoient embaucher plus de main-d'œuvre au cours de la prochaine année.
- / Seulement 6% des employeurs prévoient diminuer leurs effectifs au cours des 12 prochains mois.

Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous embaucher...

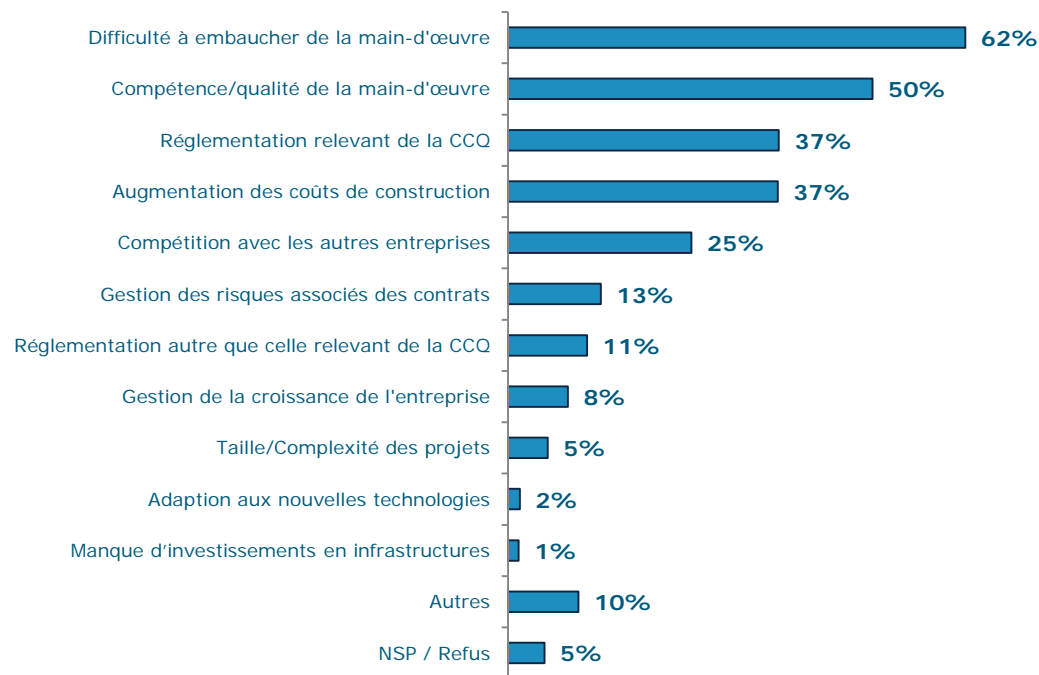


Base: Tous les répondants (n=1 127)

OBSTACLES AU BON FONCTIONNEMENT ET À LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES

Parmi les phénomènes suivants, quels sont les trois plus grands obstacles au bon fonctionnement et à la rentabilité de votre entreprise?

Part des employeurs ayant choisi ces phénomènes



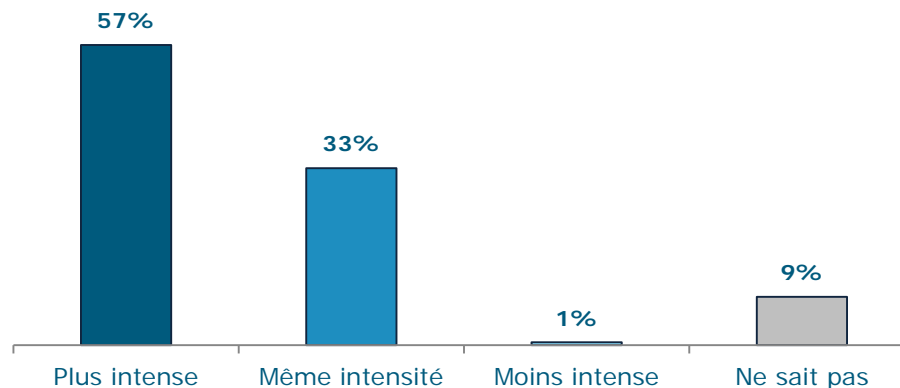
/ Plus de 60 % des employeurs considèrent que la difficulté à embaucher de la main-d'œuvre est un des plus grands obstacles au bon fonctionnement de leur entreprise (72 % chez les employeurs de 11 travailleurs et plus).

Base: Tous les répondants (n=1 127)

INTENSITÉ DES DIFFICULTÉS À EMBAUCHER

- / Ce sont 57 % des employeurs qui considèrent que les difficultés à embaucher sont plus intenses qu'il y a 12 mois (67 % chez les employeurs de 11 travailleurs et plus).
- / À l'opposé, seulement 1 % des employeurs croient que les difficultés sont moins intenses.

Les difficultés à embaucher sont-elles généralement plus intenses, moins intenses ou environ de la même intensité qu'il y a 12 mois?

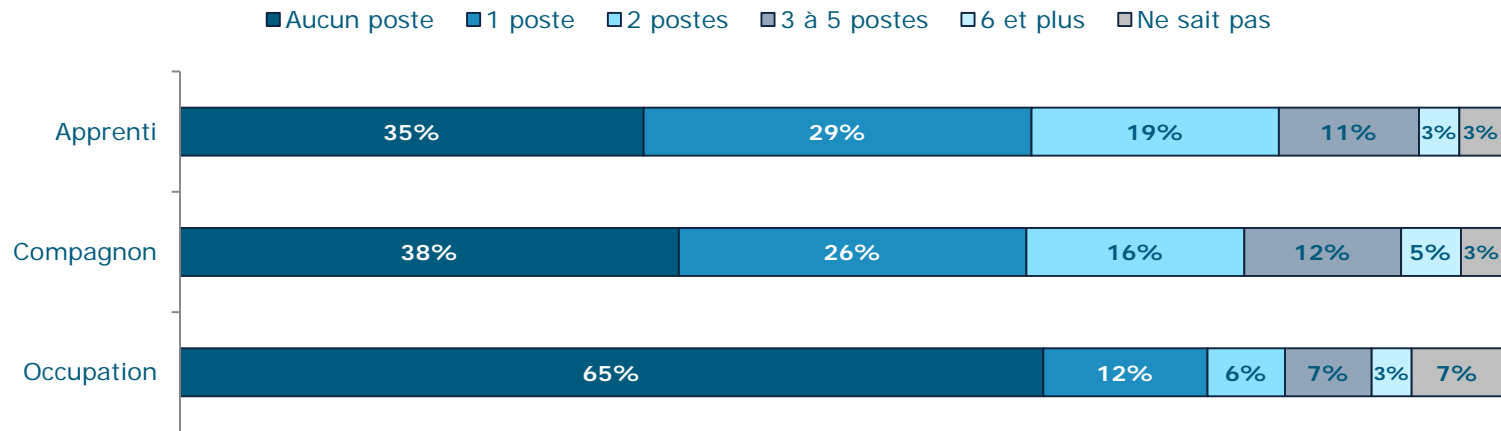


Base: Tous les répondants (n=1 127)

POSTES À POURVOIR

- / Ce sont 59 % des employeurs qui ont cherché à pourvoir au moins un poste compagnon (86 % chez les employeurs de 11 travailleurs et plus).
- / Dans le secteur du génie civil et voirie, 64 % des employeurs ont cherché à pourvoir au moins 1 poste d'occupation, ce qui contraste avec les autres secteurs.

Au cours des 12 derniers mois, combien de postes avez-vous cherché à combler dans les catégories suivantes?

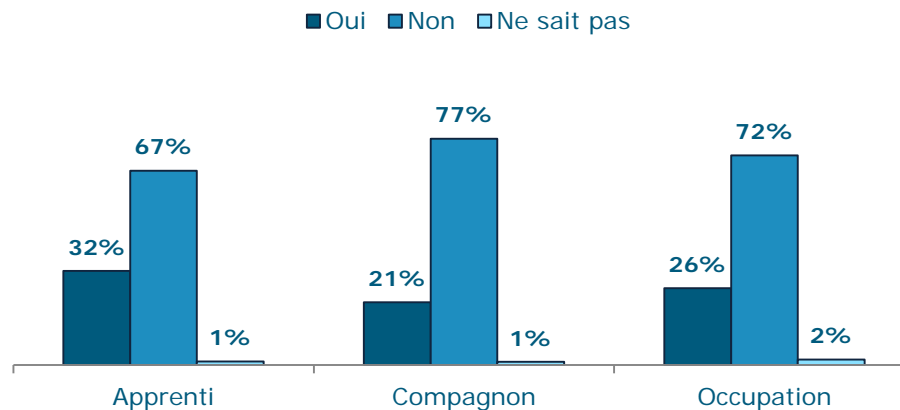


Base: Tous les répondants (n=1 127)

CAPACITÉ À POURVOIR LES POSTES

- / Alors que 67 % des employeurs n'ont pas été en mesure de pourvoir tous leurs postes apprentis dans les 12 derniers mois, ce sont 72 % des employeurs qui n'ont pas réussi à pourvoir tous leurs postes occupation. Pour les postes compagnon, la part d'employeurs qui ne sont pas parvenus à pourvoir tous leurs postes s'élève à 77 %.

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été en mesure de combler tous vos postes dans les statuts suivants?

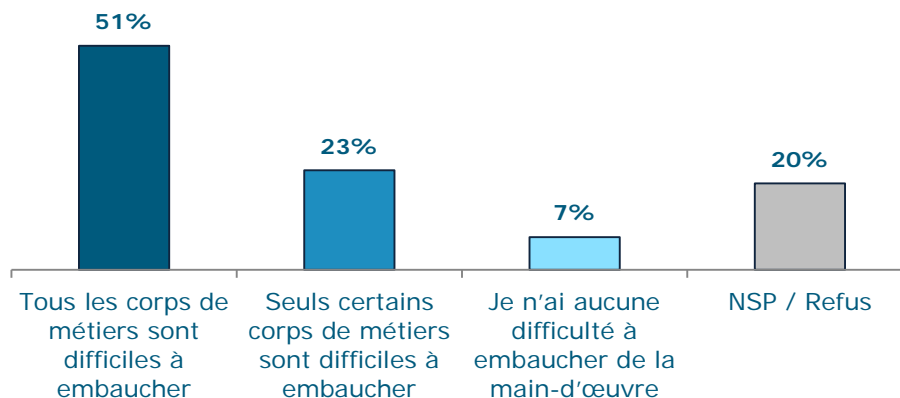


Base: Répondants ayant au moins 1 poste à combler pour le statut au cours des 12 derniers mois

DIFFICULTÉ FACE À L'EMBAUCHE DE MAIN-D'OEUVRE

- / Trois employeurs sur quatre affirment qu'il y a des métiers qui sont difficiles à embaucher, c'est-à-dire qu'ils ont connu des difficultés à embaucher de la main-d'œuvre.

Parmi les énoncés suivants, lequel représente le mieux votre situation face à l'embauche de main-d'œuvre?



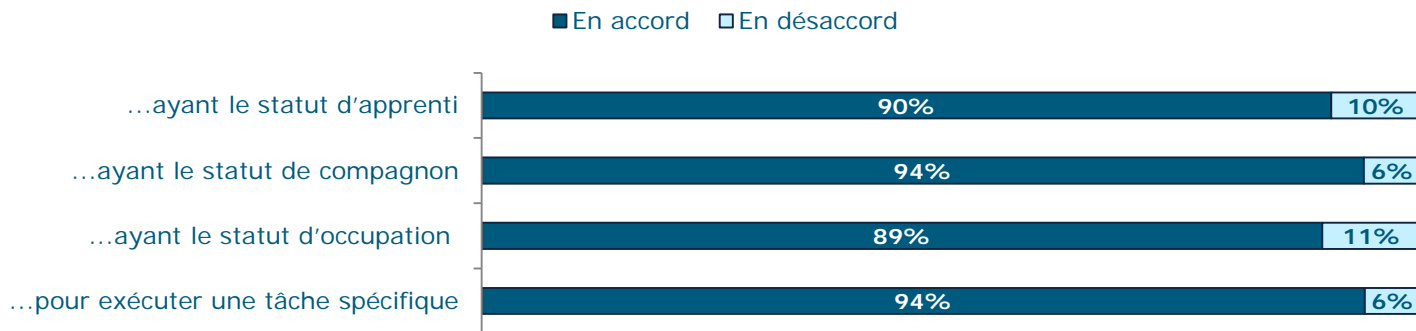
Base: Tous les répondants (n=1 127)

DIFFICULTÉ FACE À L'EMBAUCHE DE MAIN-D'ŒUVRE

/ Les difficultés à embaucher se font sentir pour tous les statuts.

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?

Au cours des 12 derniers mois, j'ai connu des difficultés à embaucher des travailleurs...



Base: Répondants affirmant avoir connu des difficultés à embaucher / Ces résultats exclut les mentions « Ne sait pas »

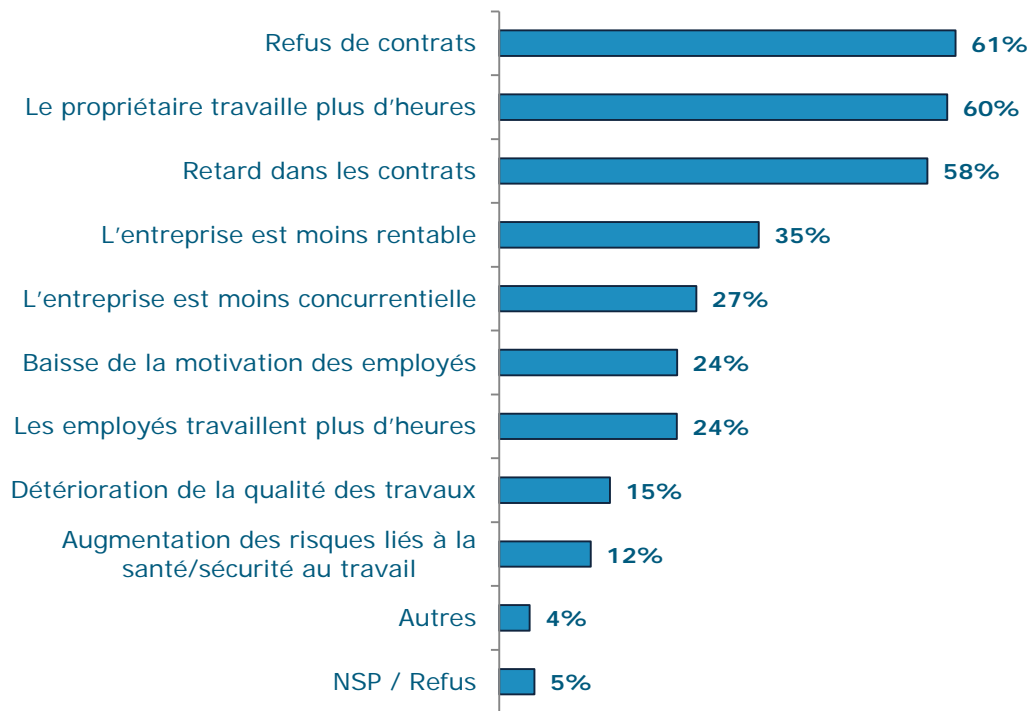
CONSÉQUENCES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

/ Les conséquences des difficultés de recrutement les plus courantes sont le refus de contrat (61 %), l'augmentation de la charge de travail du propriétaire de l'entreprise (60 %) et le retard dans les contrats (58 %).

/ Le quart des employeurs affirment que leurs employés doivent travailler plus d'heures en raison des difficultés de recrutement.

Au cours des 12 derniers mois, quelles ont été les conséquences des difficultés de recrutement sur votre entreprise?

Part des employeurs ayant subi ces conséquences



Base: Répondants affirmant avoir connu des difficultés à embaucher (n=871)

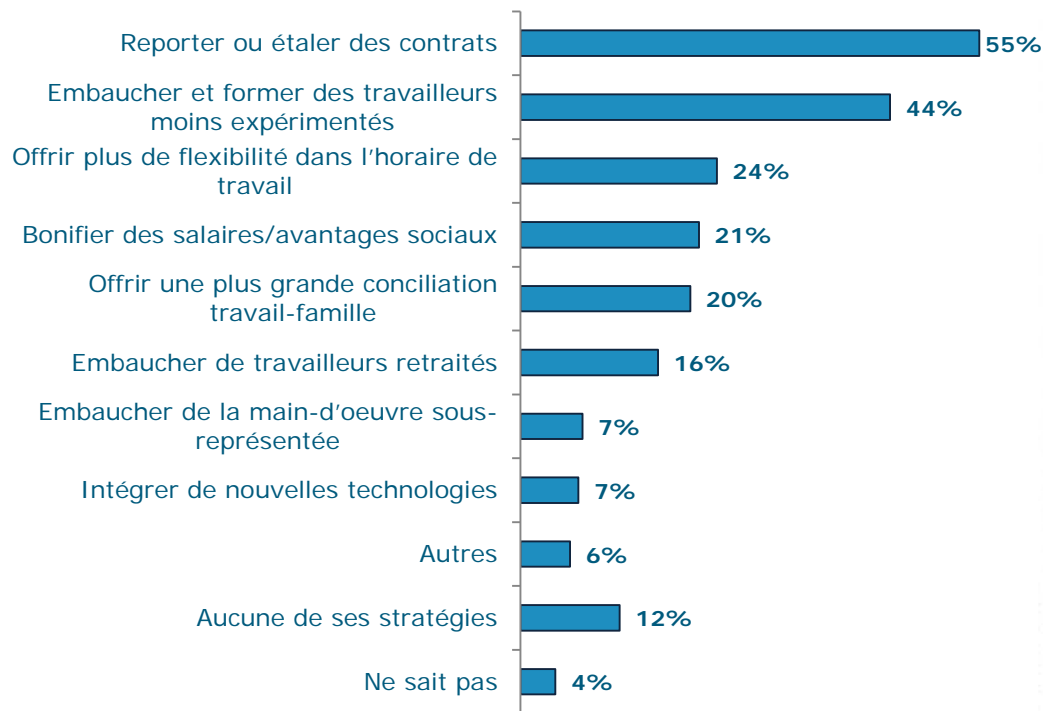
STRATÉGIES POUR FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

/ Pour faire face aux difficultés de recrutement, notons que plus de la moitié des employeurs (55 %) ont reporté ou étalé des contrats et que près du quart ont offert plus de flexibilité dans l'horaire de travail.

/ Parmi les autres stratégies utilisées, 44 % des employeurs disent avoir embauché et formé des travailleurs moins expérimentés alors que seulement 7 % affirment avoir embauché de la main-d'œuvre sous-représentée (femmes, autochtones, immigrants, etc...).

Au cours des 12 derniers mois, parmi ces stratégies, lesquelles avez-vous utilisées pour faire face aux difficultés de recrutement?

Part des employeurs ayant utilisé ces stratégies



Base: Répondants affirmant avoir connu des difficultés à embaucher (n=871)

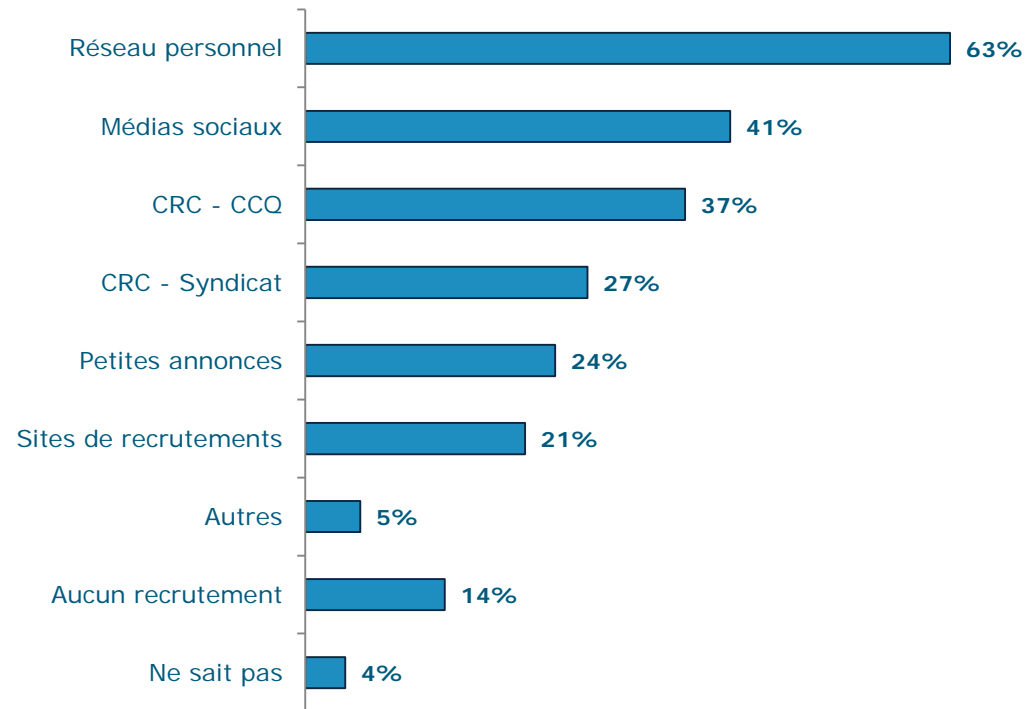
MOYENS DE RECRUTEMENT

/ Le réseau personnel est le moyen de recrutement le plus populaire chez les employeurs de l'industrie de la construction (63 %).

/ Deux employeurs sur cinq ont utilisé les réseaux sociaux afin de recruter de nouveaux travailleurs.

Parmi les moyens de recrutement de main-d'œuvre suivants, lesquels avez-vous utilisés au cours des 12 derniers mois?

Part des employeurs ayant utilisé ces moyens



Base: Tous les répondants (n=1 127)



CONCLUSION

CONCLUSION

- / L'industrie de la construction, à l'instar de l'ensemble du marché du travail, traverse une période de rareté de main-d'œuvre.
- / La forte majorité des employeurs subissent les effets de la rareté de main-d'œuvre et les difficultés de recrutement sont un enjeu majeur pour eux. Selon les employeurs, les difficultés de recrutement se sont intensifiées en 2019.
- / Pour l'avenir, les difficultés risquent encore de s'accroître avec la hausse d'activité attendue de leur part. L'adaptation des employeurs devra nécessairement se poursuivre.